



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PE-03(08)

Vestibules de contrôle d'accès

Juill. 2026



Sécurité physique des installations

Physical and Environmental Protection

PE-03(08) – Vestibules de contrôle d'accès (PcEE)

Énoncés :

Employer des vestibules de contrôle d'accès dans [\[Affectation : emplacements dans l'installation définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Un vestibule de contrôle d'accès fait partie d'un système de contrôle d'accès qui fournit en général un espace entre deux jeux de portes à verrouillage réciproque. Les vestibules sont conçus pour empêcher que des personnes non autorisées suivent des personnes autorisées dans des installations dotées d'un accès contrôlé. Cette activité, aussi appelée accès à califourchon ou talonnage, résulte d'un accès non autorisé à l'installation. Les contrôleurs de portes à verrouillage réciproque peuvent être utilisés pour limiter le nombre de personnes entrant dans les points d'accès contrôlé et pour assurer des zones de confinement pendant que l'autorisation de l'accès physique est vérifiée. Ces contrôleurs peuvent être entièrement automatisés (c'est-à-dire qu'ils peuvent contrôler l'ouverture et la fermeture des portes) ou partiellement automatisés (c'est-à-dire utiliser des mécanismes de protection pour contrôler le nombre de personnes qui entrent dans la zone de confinement).